Structure de négociation

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral est composé de vos représentantes syndicales, ainsi que des élues du Comité exécutif et du Comité de négociation.

C'est le Conseil fédéral qui prend les grandes décisions entourant la négociation, comme le cadre stratégique, les priorités de la négociation, le projet de négociation, les services essentiels et les moyens de pression, pour n'en nommer que quelques-unes.

Comité exécutif

Le Comité exécutif est composé de 9 élues professionnelles en soins.

C'est le Comité exécutif qui assure le suivi des décisions prises par vos représentantes syndicales et qui voit au bon déroulement du processus de négociation.

Comité de négociation

Le Comité de négociation est composé de 7 membres élues parmi vos représentantes syndicales, d'un membre du Comité exécutif (Jérôme Rousseau) et de conseillères syndicales qui apportent un soutien technique et stratégique, sans droit de vote.

Le Comité de négociation a pour mandat de soutenir les revendications des membres et de faire cheminer les propositions et les contrepropositions à la table de négociation. Il a le pouvoir de déterminer la stratégie de négociation en fonction des orientations définies par le Conseil fédéral. Pour ce faire, il doit tenir compte de la diversité des membres et des syndicats affiliés à la FIQ et représenter l'ensemble des professionnelles en soins, peu importe leur provenance ou leur titre d'emploi.

Membres

Près de 90 000 professionnelles en soins sont membres de la FIQ.

Pour construire un rapport de force face au gouvernement, les membres doivent se tenir informées sur le déroulement de la négociation, participer à leurs assemblées générales locales, faire part de leur point de vue à leurs représentantes syndicales et s'impliquer dans les activités de mobilisation.